

**Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)**

[Dimanche 5 juillet 2020]

Date de la convocation1^{er} juillet 2020Date d'affichage

6 juillet 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 33

Procurations : 0

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Marie-Françoise BONELLO, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés :Absents :**N° 077/ 2020**

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Election des membres de la commission paritaire extra-municipale des foires et marchés

Monsieur le Maire propose d'élire au scrutin ordinaire les 4 membres de la commune qui siègeront au sein de la commission paritaire extra-municipale des Foires et Marchés.

Francis RUFFEL
Daniel RIBES
Martine VIOLETTE
Gabriel CARRAMUSA

Il est également proposé aux élus de désigner au sein de cette commission les représentants de la Profession des Commerces non sédentaires suivants :

NOMS – PRENOMS	ACTIVITES
SALEINE David	Plats à emporter
ROTTOLI Alain	Prêt à porter
ZEROUALI Saïd	Détail olives, fruits secs
MARC Jean-Bernard	Bouquiniste
BOTTA Sylvie	Grainetier
RICHAUD Odile	Noctambio Maraîcher
BERNAT David	Fromager

VOTE : 2 VOIX CONTRE, 9 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE la composition de la commission paritaire extra-municipale des foires et marchés,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND



Fait à Gaillac le 6 juillet 2020

